ALAIN RABATEL

# LES APPORTS DE L'ANALYSE DES DISCOURS MÉDIATIQUES: DE L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES À LA CRITIQUE DES PRATIQUES DISCURSIVES ET SOCIALES

Réfléchir sur les apports de l'analyse des corpus médiatiques invite à revenir sur un certain nombre d'avancées théoriques (élaboration de problématiques nouvelles, renouvellement d'analyses anciennes ou encore approfondissement des concepts) en lien avec l'analyse de corpus médiatiques de diverses sortes. Pour répondre à la question, il est capital de dire d'où l'on parle. La réponse que j'apporterai à cette question s'inscrit dans le fil d'une réflexion plus vaste sur la notion d'engagement (Rabatel 2013f), à partir de laquelle j'ai tenté de revisiter un certain nombre de mes travaux antérieurs. C'est cette réflexion que je poursuis, en m'appuyant sur les mêmes travaux, tout en proposant une étude inédite d'un corpus qui doit faire l'objet de deux publications complémentaires (Rabatel 2013a, b). Mes analyses de discours, qui touchent à des genres et à des formations discursives elles-mêmes diversifiées (discours médiatiques, mais aussi discours littéraires, didactiques ou religieux) reposent sur un cadre théorique identique (linguistique textuelle, avec une attention particulière aux problématiques énonciatives et argumentatives) et sont traversées par des préoccupations communes: marquage de la subjectivité[1] y

[1] La langue porte partout des traces de subjectivité, dans la façon de concevoir, nommer les référents, de les qualifier, quantifier, de modaliser, d'organiser les prédications, de choisir tel ou tel plan d'énonciation, etc. Le marquage de la subjectivité déborde les marques lexicales, sur lesquelles Kerbrat-Orecchioni 1980 met l'accent, et s'ouvre à l'organisation des discours, avec des faisceaux de marques ou d'indices cooccurrents. Cet élargissement complexifie la notion de marque et de subjectivité implicite, dans la mesure où l'organisation des discours, des arguments, repose sur des stratégies des locuteurs qu'ils n'explicitent pas toujours. Quoi qu'il en soit, il s'ensuit que le sens (explicite ou implicite) est une représentation (Haillet 2007), soumise aux calculs de l'énonciateur comme à ceux qu'il prête aux co-énonciateurs ou aux co-locuteurs éventuels, et cela dès les choix de dénotation du dictum, dans la mesure où les prédications dénotent les référents et, dans le même temps, comme en surimpression, informent (sans forcément communiquer) sur le point de vue de l'énonciateur sur l'objet, sur la façon dont il veut faire partager ce PDV (Rabatel 2008a). En conséquence, un PDV ne correspond pas nécessairement à l'opinion explicite d'un énonciateur (qu'il s'agisse de l'énonciateur premier ou d'un énonciateur interne), il correspond à sa façon de représenter les référents. Il ne s'agit pas d'une actualisation d'un vouloir dire extérieur à la langue par un sujet maître de son discours. Ce qui est capital, c'est ce qui est dit, et, dans

*DACOROMANIA, serie nouă, XVIII, 2013, nr. 1, Cluj-Napoca, p. 35–50*

**BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)**

compris dans les cas d'effacement énonciatif[2], effacement apparent subséquent de la visée argumentative directe (Amossy 2006), points de vue en confrontation (Rabatel 2008a), postures énonciatives (Rabatel 2012a). Ce qui rassemble aussi mes analyses, c'est un arrière-plan philosophique basé sur la conviction que la linguistique doit d'abord étudier les langues, mais doit aussi être une discipline contributive, n'hésitant pas à se mettre en danger en recherchant l'interdisciplinarité, jouant un rôle de questionnement utile dans les autres sciences, qui oublient de questionner la langue, dont elles ont une conception utilitariste et transparente.

Quant à la question des apports, il est possible d'y répondre de bien des manières, et ma réponse sera nécessairement partielle. Je partirai d'une étude de cas, un article de la presse écrite quotidienne nationale française. Ce champ a été très travaillé, mais la rubrique « Désintox » de *Libération*, que je présenterai brièvement, est innovante (1). J'analyserai ensuite un certain nombre de stratégies scripturales au service de la critique (2). La description linguistique de ce genre de corpus alimente des réélaborations théoriques et épistémologiques concernant la subjectivité et l'objectivité et soulève des enjeux sociaux touchant au rôle de la critique et à ses rapports avec ce qu'on appelle les analyses « descriptives » (3).

## 1. Présentation de la rubrique

« Désintox » paraît dans *Libération* depuis fin 2008 au rythme de un à trois articles par semaine, avec, plus rarement, deux articles par page, comme c'est le cas ci-dessous (Illustrations 1 et 2 reproduisant la page 6 de *Libération* du 09/02/2012). Chaque article commence par citer l'information erronée (« Intox ») avant de montrer en quoi elle est fallacieuse dans la deuxième partie (« Désintox »).

Les concepteurs de cette rubrique, G. Launay et C. Mathiot, se réclament du *fact-checking*, pratique de contre-enquête sur les affirmations erronées des politiques (*Libération*, 27/12/2011). Suivant la tendance actuelle en faveur des formes courtes, informations et conflits sont dramatisés et profitent des facilités offertes par le web et la numérisation pour confronter rapidement des sources. Les auteurs revendiquent une pratique journalistique exigeante, pourfendant les mensonges du discours politique, doublée d'un positionnement éthique et citoyen. Ce journalisme citoyen pourrait être loué, au nom des franchises journalistiques, ou stigmatisé, au nom de la « sacro-sainte » exigence de neutralité, fût-elle illusoire (voir Koren 1996). Une telle divergence invite à l'analyse, car il faut d'abord comprendre, avant de porter appréciation, si tant est que cela soit légitime.

---

cette optique, l'auditeur ou le lecteur est décisif, plus que le locuteur, qui est d'ailleurs son propre auditeur (Mahrer 2012). L'analyse de ces marques est d'autant plus complexe que le dialogisme intrique des voix, des PDV, et donc les subjectivités. Elle est aussi complexifiée car la description linguistique, si précise et minutieuse soit-elle, ne peut écarter les choix interprétatifs de l'analyste (voir *infra* **3. 1.)**.

[2] « Effacement énonciatif » (Charaudeau 1992, Vion 2001), « naturalisation » (Klinkenberg 2009: 47), « rhétorique de la non rhétorique » des discours scientifiques académiques (Latour 2010: 99) relèvent de stratégies d'agents (individus ou collectifs) ayant intérêt à ces pratiques.

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

*Illustration 1*



6 LIBÉRATION JEUDI 9 FÉVRIER 2012

DÉSINTOX

# Crédit impôt recherche : Eric Besson et ses effets miracles...

ALAIN BRILLON

**«Le simple fait que le coût du crédit impôt recherche ait été multiplié par trois en quatre ans veut dire que les efforts de R&D en France ont été multipliés au moins par trois en quatre ans, donc ça marche.»**

**Eric Besson** ministre de l'Industrie, sur BFM TV, le 15 janvier

C'est une des fiertés de Nicolas Sarkozy. Alors que l'ensemble des partis mettent l'accent sur l'innovation, la recherche et développement (R&D), la réforme du crédit impôt recherche (CIR) est présentée comme un succès. Et tant pis si depuis la réforme, les doutes existent sur les effets d'aubaine et l'augmentation colossale du coût du dispositif (de 1,7 milliard d'euros en 2007 à plus de 4,5 milliards aujourd'hui). Des critiques balayées par le ministre de l'Industrie, Eric Besson, le 15 janvier sur BFM TV : *«Le simple fait que ce soit 4,5 milliards prouve que cela marche. Le fait qu'il ait été multiplié par trois en quatre ans veut dire que les efforts de R&D en France ont été multipliés au moins par trois en quatre ans, donc ça marche.»*

**INTOX**

Goûtons le sophisme : le crédit impôt recherche permet d'inciter les entreprises à investir davantage dans la R&D. S'il coûte trois fois plus depuis 2007, c'est que les entreprises dépensent trois fois plus en R&D : la formulation tout à fait trompeuse. On voit mal comment la dépense en R&D des entreprises en France (proche de 25 milliards en 2007) pourrait magiquement avoir triplé parce que l'aide fiscale est passée en quatre ans de 1,7 milliard à 4,5 milliards. En fait, un regard rétrospectif sur le bilan du CIR depuis 2008 montre même que les dépenses de R&D des entreprises (Dirde, dans le jargon) ont moins progressé que le coût budgétaire du CIR. Selon Benoît Mulkay, professeur à l'Université de Montpellier et auteur de rapports sur la question, la Dirde est passée de 24,7 milliards d'euros en 2007 à 26,9 milliards en 2010, soit une augmentation de 7,8%, ramenée à 4,3% si on déduit l'inflation. Une augmentation de 2 milliards, alors que sur la même période, le CIR a vu son coût augmenter de quelque 3 milliards d'euros.

**DÉSINTOX**

Dans un rapport au Parlement en avril, on lisait : *«Entre 2007 et 2008, les financements publics à la R&D ont augmenté de 2,9 milliards d'euros alors que la Dirde a augmenté de 1 milliard.»* Il y a une première explication à cela, qu'occulte le ministre : l'inflation du coût du dispositif depuis 2008 tient d'abord au fait qu'il est beaucoup plus généreux. Alors que le CIR était calculé jusqu'à 2007 en fonction de l'augmentation des dépenses de la R&D, il est désormais assis sur la totalité des dépenses de la R&D déclarée par les entreprises, avec un taux de crédit d'impôt de 30% pour une première tranche jusqu'à 100 millions d'euros de dépenses, puis 5% au-delà.

Conséquence : pour un investissement égal dans la R&D, une entreprise a profité plus largement du crédit d'impôt en 2008 qu'en 2007. Les principaux bénéficiaires ont été les grands groupes. Comme le reconnaît le rapport parlementaire de juin 2010 : *«Le montant total du CIR qui est attribué aux grands groupes est multiplié par trois, mais pour un nombre quasiment stable d'entreprises bénéficiaires. Cette progression n'est donc que le reflet du passage au nouveau mode de calcul du crédit d'impôt.»*

La stagnation relative des dépenses de R&D depuis 2007 ne signifie pas pour autant que le dispositif est un échec total. Ses défenseurs notent qu'il a permis une progression, même faible, de la recherche privée dans un contexte de crise. Ou qu'il profite de plus en plus aux PME.

D'autres insistent sur le fait que l'effet d'entraînement du CIR en matière d'investissement en R&D ne pourra se mesurer qu'à moyen ou long terme. Il ne fait aucun doute que ce débat sur les effets positifs du CIR, et sur ses effets d'aubaine, continuera. Mais l'efficacité du dispositif ne peut se jauger, comme veut le faire croire Eric Besson, à l'aune d'un triplement fictif des dépenses de R&D depuis 2007.

**CÉDRIC MATHIOT**

Illustration 2



# ... Jean-Luc Mélenchon et ses effets d'aubaine pour les banques

ALAIN BRILLON

**«Le crédit d'impôt recherche est une espèce de faveur et un effet d'aubaine inouï puisque ceux qui en ont profité, pour l'essentiel, ce sont les banques.»**

**Jean-Luc Mélenchon** candidat du Front de gauche, lundi au comité de rédaction de *Libération*

C'est un grand classique du débat public. La même mesure sera encensée par celui qui l'a mise en place et débinée par l'opposition. Ainsi du crédit impôt recherche (CIR), cette carotte fiscale d'incitation à la recherche à destination des entreprises, réformée en 2007. Vanté au-delà de ses mérites par Eric Besson (*lire ci-dessus*), le CIR nouvelle version est critiqué avec la même outrance de l'autre côté du spectre politique. Jean-Luc Mélenchon, invité à *Libération* lundi, n'a pas fait dans la nuance : *«Le crédit d'impôt recherche est une espèce de faveur et un effet d'aubaine inouï puisque ceux qui en ont profité, pour l'essentiel, ce sont les banques.»*

**INTOX**

L'indignation du candidat du Front de gauche a deux ans de retard. En juillet 2009, le député (UMP) Gilles Carrez s'alarme déjà : le crédit d'impôt recherche tourne mal. Cet outil censé aider les entreprises innovantes, tout particulièrement dans l'industrie, serait en train de renflouer les caisses des banques. Ses chiffres semblent fiables puisqu'il les tire des comptes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Dans son rapport d'information, il se fend ainsi d'une mise en garde : les services bancaires et d'assurance seraient la première catégorie bénéficiant du CIR, avec plus de 300 millions d'euros (sur un total de 1679 millions en 2007).

**DÉSINTOX**

Le chiffre paraît d'autant plus énorme que l'année précédente, ces entreprises n'avaient touché que 11 millions du même gâteau.

Quatre mois plus tard, Valérie Pécresse, alors ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, rectifie le tir. Si les chiffres ont été multipliés par 30 en un an, c'est à cause... de l'Insee. L'organisme à l'origine des statistiques a changé ses *«nomenclatures d'activité»* en modifiant des catégories. Les holdings des groupes industriels ont déménagé. Elles entrent à présent dans la case «Secteur bancaire, assurance, assistance et conseil». Et elles pèsent lourd : 34% du crédit d'impôt recherche alloué chaque année par l'Etat leur est destiné.

L'idée que le secteur bancaire rafle la mise est bien installée. Pourtant, la plupart du temps, les activités des holdings n'ont rien à voir avec la finance. La majeure partie d'entre elles – souvent des maisons mères à la tête de nombreuses filiales – contrôle des entreprises industrielles ou des sociétés de services non financiers. Une holding paye l'impôt sur les sociétés pour ses filiales intégrées et, en contrepartie, cumule les crédits d'impôt de ces mêmes filiales. Si cette fonction est bien financière, l'activité des filiales, elle, ne l'est pas. Depuis, et face à l'affolement général, le ministère de la Recherche a refait ses calculs, en réaffectant les holdings dans leur catégorie d'origine. Après rééquilibrage, on voit que c'est bien l'industrie manufacturière qui touche l'essentiel des avantages (65% du CIR en 2009).

Quant aux services bancaires, ils ne récupèrent que 1,4% des crédits d'impôt. Ce que les chiffres ne disent pas, c'est si les holdings reversent bien les montants du crédit d'impôt recherche aux départements recherche et développement de leurs filiales. Puisque rien dans la loi ne les y oblige, l'utilisation réelle des CIR reste floue.

Jean-Luc Mélenchon pourrait donc accuser le crédit d'impôt recherche de nombreux maux. Il pourrait s'interroger sur la destination des fonds. Il pourrait attaquer l'optimisation fiscale qui permet aux grands groupes de contourner le plafond de dépenses de 100 millions d'euros. Il pourrait aussi regretter que 6% des plus grosses entreprises se partagent près de 60% de l'avantage fiscal en volume. Mais le renflouement abusif des banquiers, lui, ne fait pas partie de la liste.

**DELPHINE LEGOUTÉ**

**SUR LE BLOG**

De quoi alimenter notre nouveau **«bobaromètre»...** Laurent Wauquiez recalcule la TVA sociale, Claude Guéant récidive avec son intox sur le PS et la suppression de places de prison et François Hollande recommence avec les chiffres de la hausse des violences aux personnes. **desintox.blogs.liberation.fr/blog/**

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

## 2. Une description linguistique à la lumière d'un questionnement éthico-politique

Les analyses suivantes ont d'abord une portée descriptive. Mais la description n'est pas incompatible avec la réflexion sur la pertinence de tel ou tel effet, se chevauchant (car la distinction est malaisée) avec une certaine visée critique, car l'arrière-plan philosophique du chercheur pèse sur le choix des corpus, des outils, leurs analyses.

### *2. 1. Un discours journalistique de style subjectif au service d'un dévoilement objectif des mensonges ou erreurs des politiques*

La rubrique « Désintox », dont j'analyse les parutions de septembre 2011 à mars 2012, est aux antipodes des articles qui réduisent au maximum le discours primaire grâce au montage de citations… y compris pour construire les faits (Rabatel 2006, 2010a). Les journalistes de « Désintox » augmentent l'importance quantitative et qualitative du discours primaire, jugeant de la solidité des faits, des chiffres sur lesquels sont bâties les argumentations des politiques et leurs propres contre-argumentations (Rabatel 2013a, b). Ces jugements sont nettement et spectaculairement assumés par le locuteur/énonciateur primaire[3] en des segments stratégiques du texte, d'une part les titres des articles (exemples (1) à (9)), d'autre part les conclusions (exemples (10) à (21)). C'est donc sur ces éléments que je mettrai l'accent ici, puisque les stratégies argumentatives du corps des articles ont été analysées ailleurs.

Les titres jouent un rôle d'accroche répondant à une visée de captation qui s'appuie sur la dimension ludique, avec des figures et des jeux de mots, selon une caractéristique propre à *Libération* (Kerbrat-Orecchioni 2011). Cette dimension ludique est affichée d'emblée, et également prise en charge par L1/E1, témoignant ainsi de la subjectivité du journaliste à travers le choix d'une critique sur un mode ludique et distancié. Ainsi (1) repose-t-il sur un isolexisme qui aboutit à ce que les suppressions se retournent contre son auteur, car il est plus facile de supprimer des suppressions d'emplois (dans le discours et les statistiques) que de supprimer le chômage.

(1) Baroin supprime les suppressions d'emploi (25/11/2011)

Toutefois, les énoncés seraient également subjectifs sans les figures et jeux de mots: supprimerait-on l'isolexisme que la subjectivité de la critique journalistique

[3] L1/E1 est le locuteur (L1) à l'origine physique de la production du discours. Il est aussi l'énonciateur premier (E1) pour autant qu'il prend en charge les PDV qui sont les siens, c'est-à-dire qu'il les assume comme vrais. Le discours primaire, c'est, en première analyse, la totalité d'un article de « Désintox ». Toutefois, en deuxième analyse, les choses sont plus complexes, car les articles comprennent des références à d'autres sources énonciatives, notamment par le biais de nombreuses citations avec lesquelles E1 n'est pas forcément en accord ou en désaccord. Le discours primaire de L1/E1 ne prend en charge ces discours rapportés que si E1 marque explicitement son accord avec eux. En sorte que le discours primaire pris en charge par L1/E1 est plus réduit que le discours primaire assimilé à la totalité d'un article.

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

resterait présente, par exemple si l'on avait une formulation dénotative du genre: « Baroin sous-estime les suppressions d'emploi » ou « Baroin cache les suppressions d'emploi qui le dérangent ». Cela étant, le choix d'une critique formulée sur un mode ludique, ou figural, augmente la dimension critique, dans la mesure où elle renforce l'impression de jeu (volontaire) avec la vérité, accréditant l'idée, comme on le verra, que les politiciens sont des menteurs professionnels, par action, par omission ou par manipulation de la vérité… Cette thèse est également alimentée, dans les illustrations 1 et 2, par le fait que les deux articles, sur la même page, répètent le lexème et l'adjectif possessif « ses effets », le choix du qualifiant (« effets miracles », « effets d'aubaine ») pouvant être reversé de l'action des sujets sur les sujets eux-mêmes, étant donné la réitération du possessif. Comme les illustrations 1 et 2 le laissent entrevoir, les figures et jeux de mots jouent d'autant plus cette fonction critique qu'ils se répètent, sur la même page ou de page en page, comme dans les exemples (2) à (4), notamment, qui reposent sur des défigements et sont l'occasion de critiquer les responsables politiques en s'amusant avec la langue. Ainsi, en (2), l'expression « tomber dans le panneau », qui signifie se tromper (bêtement) est défigée parce que C. Duflot, la responsable des Verts, parle des panneaux solaires en se trompant. C'est presque le même phénomène en (3): l'expression « noircir le tableau » (= exagérer les résultats négatifs d'une situation) est défigée car E. Joly, candidate des Verts à l'élection présidentielle, dresse un bilan excessivement négatif de la politique écologique[4]. Et c'est un jeu similaire avec la collocation qui est à l'œuvre en (4), mais en un sens excessivement positif, le ministre de l'Education arrangeant une situation qui n'est pas à son avantage.

(2) Duflot tombe dans le panneau solaire (10/01/2012)

(3) Eva Joly noircit le tableau vert (02/12/2011)

(4) Hausse du salaire des enseignants: Luc Chatel embellit le tableau (09/12/2011)

L'exemple (5) repose sur un à-peu-près (« tête »/« dette ») formant un mot-valise (ou une « expression-valise ») indiquant un conflit (c'est le sens de l'expression « prise de tête ») autour de la dette. Et il est raisonnable de penser que ce conflit est sur le fond aussi approximatif que l'à-peu-près phonétique, et que, de ce fait, ce conflit, peu sérieux, relève d'un combat d'ego déplacé.

(5) Prise de dette entre Sarkozy et Peillon (14/11/2011)

Les exemples (6) à (8) jouent avec le référent, montrant un décalage entre l'expertise attachée en principe à la fonction de spécialiste des finances (Baroin est ministre des finances, Cahuzac président de la commission des finances de l'Assemblée nationale) et les erreurs de ces politiques: ainsi, en (8), les calculs du

[4] Le défigement se double peut-être d'un jeu de mots avec l'évocation des tableaux de classe, autrefois noirs ou verts, en sorte qu'E. Joly serait comme une maîtresse d'école malavisée, renforçant l'interprétation négative.

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

ministre des finances, qui devraient être absolument justes et fiables, sont-ils ramenés à de « mauvais calculs », équivalents, dans l'esprit de la rubrique, aux « comptes truqués » de son adversaire en (6). De même Besson parle de l'industrie automobile en enjolivant la réalité…

(6) Les comptes truqués de Jérôme Cahuzac (14/12/2011)
(7) Besson l'enjoliveur (23/11/2011)
(8) Les mauvais calculs de François Baroin sur les propositions du PS (02/12/2011)

En définitive, ces figures renvoient allusivement à un PDV implicite (celui du journaliste) en contradiction avec le discours des politiques, c'est-à-dire à l'idée que les politiciens prennent leurs aises avec les vérités qui les dérangent. Mais ce PDV de journaliste critique est facilement récupérable, vu le caractère exhibé du jeu de mots. Et parfois il n'est même pas besoin de décoder l'implicite, avec la force péjorative du lexème « ânerie », comme le montre la figure de l'antithèse de (9), qui se nourrit d'une syllepse autour de « minimum », renvoyant d'une part à une mesure financière concernant les personnes âgées, d'autre part à son sens habituel qui entre en relation antithétique avec « maximum d'âneries ». Dans tous les cas, le jeu de mots, subjectif, est au service de la critique, objective, et là est l'essentiel.

(9) Le minimum vieillesse génère un maximum d'âneries (09/12/2011)

Quant aux conclusions, elles reformulent avec netteté le raisonnement, revenant de façon critique sur l'intox initiale, d'où la présence quasi systématique de phrases négatives, *in fine*, ou d'énoncés ironiques, comme en (14). Le jugement négatif (au plan syntaxique et sémantique) est éventuellement directement pris en charge par le discours primaire, comme dans les exemples (10) à (16):

(10) Royal n'a pas eu ce scrupule. (19/01/2012)

(11) Eva Joly n'a ni le bon chiffre ni la bonne échéance. (02/12/2011)

(12) Ce qui nuance le satisfecit de Sarkozy, et disqualifie l'affirmation de Peillon. (14/11/2011)

(13) Mais là, François Baroin ne se donne même plus la peine de préciser si c'est un coût sur un an, un quinquennat, ou un siècle (?). L'important est d'arriver à un bon gros chiffre de 150 milliards… peu importe qu'il ne veuille absolument rien dire. (02/12/2011)

(14) Parole d'expert [Claude Guéant] (28/12/2011)

(15) Moins que ce qu'Aubry en espère. Plus que ce qu'admet la droite. (28/12/2011)

(16) Il y a sans doute des arguments pour défendre l'idée qu'il vaut mieux investir dans l'éducation que dans le pénitentiaire. Celui de Cahuzac ne vaut pas grand-chose. (14/12/2011)

Une autre stratégie est que le jugement négatif s'appuie sur un relais, le plus souvent une citation (exemples (17)–(18)) qui étaye une dernière fois l'analyse, en

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

montrant l'erreur de l'auteur de l'intox. Dans bien des cas, la citation est celle d'une institution, mais cela peut être celle d'un ami politique, ce qui fait par contraste ressortir, outre l'erreur, la mauvaise foi, dans la mesure où la citation est la preuve vivante que d'autres politiciens (de la majorité ou de l'opposition) ne procèdent pas ainsi.

> (17) Mais les magistrats démontrent également que le locataire de l'Elysée a encore creusé ce déficit, à hauteur de 0,7 points de PIB. *« Le déficit structurel s'est trouvé aggravé en 2006 et 2009 par des mesures de baisse durable des prélèvements obligatoires et une progression des dépenses publiques. »* Juppé n'a pas dû lire ce passage. (28/01/2012)
>
> (18) L'exagération de Pierre Moscovici étonne d'autant plus que le député du Doubs était venu à la radio avec la brochure du programme de François Hollande, publié le matin même. Où il est écrit: *« En dix ans, la droite a accordé aux ménages plus aisés et aux plus grandes fortunes plus de 50 milliards d'euros de cadeaux fiscaux qui ont creusé la dette et accru les inégalités sans aucun bénéfice pour la croissance et l'emploi. »* (28/01/2012)

La critique de la personne est encore plus forte quand la citation est celle de l'auteur de l'intox, le journaliste retournant la parole du falsificateur contre lui-même, comme dans les exemples (19) à (21):

> (19) Et reconnaissons au député de Saône-et-Loire que désormais, quand il cite à nouveau le rapport Coti-Champsaur, il prend soin de préciser que l'analyse inclut la politique fiscale des gouvernements *« depuis 1999 »*. (28/12/2011) [A. Montebourg]
> (20) Dire que la France est l'unique fossoyeur du solaire est donc, selon l'expression de Cécile Duflot, *« aberrant »*. (10/01/2012)
> (21) Alors le ministre a beau s'enorgueillir – *« quel autre pays a pris une telle mesure »* –, il ne convainc pas grand monde. (09/12/2011) [Luc Chatel]

À tous ces titres, les journalistes de « Désintox » se présentent comme des journalistes soucieux des chartes déontologiques, respectant les sources, vérifiant, investiguant. En discutant, en se posant d'égal à égal avec les politiques, en réclamant des modes d'argumentation politique de bonne foi, en s'appuyant sur des sources fiables, en les discutant, en échappant aux logiques manichéennes, ils font preuve d'un travail éthique, politique, qui permet au corps social de retrouver les voies d'un *cogitamus* (Latour 2010), d'un « nous » (Mulhmann 2004, Rabatel 2011, 2013a, d). Cette dimension est nette dans les discours méta-réflexifs qui dévoilent les argumentations de mauvaise foi, les généralisations abusives, l'exagération des responsabilités de l'adversaire et la minoration des siennes, l'usage tendancieux des chiffres: voir *supra* (1), (11), (12), (15), (19). Il faut toutefois distinguer le texte des articles des titres, même si l'on a des discours primaires des journalistes dans les deux cas. Car les jeux de mots des titres renvoient plus fortement aux préconstruits

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

linguistiques (à travers les défigements) ou à un interdiscours doxique relatif aux prétentions indues des politiques, comme le montre l'antithèse de (9). Bref, la critique du discours primaire des titres est retorse, alimentant de façon ambiguë, une conception démagogique des élites, en délicatesse avec la vérité.

***2. 2.*** *Dimension problématique de pratiques subjectives implicites*

a) La dénomination de la rubrique est en effet orientée négativement. Le corps sain serait-il le peuple? Quant aux agents toxiques, ce sont les politiques, et les désintoxicateurs, les journalistes. On peut bien sûr interpréter la métaphore filée en un sens focalisé moins sur des agents responsables que sur des pratiques « nocives » (mensonge par approximation, mensonge de convenance personnelle) *vs* des pratiques positives (recherche de la vérité indépendamment des intérêts personnels). Ces interprétations ne sont pas équivalentes, la première concerne des personnes (*Qui intoxique?*), voire une institution (monde politique *vs* journalistes politiques), la deuxième est moins essentialisante (*À quelles conditions y a-t-il conduite toxique?*). Il est probable que les auteurs de « Désintox » ont l'intention de critiquer des pratiques plutôt que de donner une image négative du monde politique. Mais les intentions sont inaccessibles (ou relèvent éventuellement d'une rationalisation secondaire): ce qui intéresse le linguiste, c'est ce qui est dit et les effets qu'on peut raisonnablement en retirer. Certes, certains articles reposent sur des stratégies argumentatives complexes opposant, dans le même article, bonnes et mauvaises pratiques des politiques, en sorte que la critique du monde politique est plus nuancée que ce que ces dénominations donnent à penser (Rabatel 2013a). Néanmoins, la somme des critiques produit un sens qualitativement différent que chaque critique considérée en elle-même. Le choix de mettre constamment en valeur des approximations de mauvaise foi, non tant d'un article à l'autre (c'est le propre de la rubrique) qu'à l'intérieur de chaque article, depuis le titre, ludique, jusqu'à la chute, théâtralisée, intensifie la charge dénigrante. Les accumulations de procédés critiques, leur dramatisation systématisée, peuvent passer de la dénonciation d'un propos à la dénonciation de toute une profession. Cet aspect est renforcé lorsque, comme c'est le cas dans les illustrations reproduites, les deux articles, sur une même page, reprennent des titres en écho. Du premier titre « Crédit impôt recherche: Eric Besson et ses effets miracles… » au deuxième « …Jean-Luc Mélenchon et ses effets d'aubaine pour les banques » (*Libération* 09/02/2012), les points de suspension indiquent une sur-énonciation (Rabatel 2008a) avec une prédication ininterrompue portant sur les jeux d'apparence, les faux semblants: « les effets » s'opposent à la réalité, assimilent implicitement le personnel politique (gauche et droite confondues) aux comédiens ou aux avocats faisant « des effets de manche ». L'analyse semble forcée car les titres mettent en cause « expli-

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

citement[5] » deux politiciens et non deux camps. Mais l'ouverture du « Désintox » consacré à Mélenchon commence ainsi: « C'est un grand classique du débat public. La même mesure sera encensée par celui qui l'a mise en place et débinée par l'opposition. » Le journaliste situe le cadre de la polémique au niveau du jeu de rôle, « classique », et le choix du futur ne fait que confirmer une attente prévisible, confirmant l'interprétation généralisante. Cependant, rétorquera-t-on, n'est-ce pas être plus choqué par les mots que par des pratiques bien réelles? *This is the point*: la reconstruction de la réalité est biaisée, parce qu'elle réduit les politiques à ces pratiques stériles, alors qu'il y a bien d'autres situations où les politiques échappent à leur caricature. On a le droit de s'interroger sur la forme et la pertinence de la critique, même si l'on juge positivement la critique, car elle-même n'échappe pas à la critique. Et à qui nous opposerait que les journalistes ne font pas autre chose que refléter des défauts, je ne pourrai qu'objecter, en paraphrasant Cocteau[6], que « les miroirs feraient mieux de réfléchir plutôt que de refléter ». La formule invite à une réflexion sur la responsabilité des journalistes – en l'occurrence, mais la réflexion concerne tout le monde, y compris le chercheur (voir Rabatel et Chauvin 2006, Rabatel et Koren 2008, Rabatel 2008b, 2009, 2012b). Ce qui m'amène aux points b) et e) ci-dessous.

b) N'interroger *que* les politiques alimente une suspicion généralisée du personnel politique. Sans doute un moyen pour éviter cette dérive serait d'interroger ainsi *toutes* les sources de pouvoir, pouvoir économique, pouvoir religieux, pouvoir médiatique, etc. Sans doute aussi serait-il possible de solliciter des points de vue en opposition à la pensée dominante. Mais comme les journalistes ne choisissent que des politiques légitimés par les médias, ils ne puisent guère hors de ce vivier très homogène.

c) La rubrique est réactive. Elle laisse toujours les hommes politiques poser le cadre du débat. Comme il y a beaucoup plus d'audience pour la déclaration erronée que pour la rectification, la course est perdue d'avance.

d) « Désintox » accrédite l'idée que les journalistes respectent la déontologie. C. Mathiot ou C. Lemieux célèbrent une contre offensive déontologiquement impeccable des journalistes pour reprendre la main face aux politiques, thèse discutée par les journalistes qui considèrent le *fact-checking* comme un habillage à la mode, la vérification des sources étant à la base du journalisme. Vérifier les sources n'est qu'une partie du travail, la recherche des faits requiert des investigations d'une autre nature. De plus, la vérification peut porter sur des détails et

[5] Les guillemets indiquent que je ne reprends pas à mon compte une telle interprétation, qui passe sous silence la répétition de « ses effets », celle des points de suspension, ainsi que leur emplacement, bien sûr!

[6] « Les miroirs feraient mieux de réfléchir un peu avant de renvoyer les images » (extrait du film *Le sang d'un poète*, Jean Cocteau). Je trouve que ma paraphrase (avec le jeu de mots sur le double sens de « réfléchir ») est meilleure que la parole de Cocteau, et d'ailleurs je l'avais déjà citée (in Raccah 2005: 113) en l'attribuant à Cocteau.

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

manquer l'essentiel. C'est ainsi que le 6/02/2012, Lilian Alemagna signe un article intitulé « Mélenchon, „L'Est Républicain" et le „négationnisme médiatique" » récusant les reproches de Mélenchon (la presse régionale n'aurait pas parlé de son meeting de Besançon et serait aussi partisane que la presse nationale). Alemagna souligne que la presse écrite a rendu compte de sa venue, FR3 ayant privilégié les visites de la journée plutôt que le meeting, dont il a été rendu compte le lendemain pendant le 12/14 de FR3, pour des raisons de bouclage. Mais la réponse néglige le poids des commentaires, le fait que le journal de midi est moins regardé que celui du soir, que certains événements sont montrés le midi et le soir, etc. Bref, tout comme le CSA[7] avec ses comptes quantitatifs, L. Alemagna passe à côté d'une dimension qualitative fondamentale.

e) Enfin, comme tout discours, le discours des politiques contient des *fallacies* contraires à une argumentation rationnelle selon Van Eemeren et Grootendorst 1996: 229–235. On pourrait citer notamment la règle 4 (« Une partie ne doit défendre son point de vue qu'en avançant une argumentation relative à ce point de vue »), la règle 7 (« Une partie ne doit pas considérer qu'un point de vue a été défendu de façon concluante si cette défense n'a pas été menée selon un schéma argumentatif adéquat et correctement appliqué »), la règle 9 (« Si un point de vue n'a pas été défendu de façon concluante, alors le proposant doit le retirer. Si un point de vue a été défendu de façon concluante, alors l'opposant ne doit plus le mettre en doute »), la règle 10 (« Les parties ne doivent pas utiliser des formulations insuffisamment claires ou d'une obscurité susceptible d'engendrer la confusion; chacune d'elles doit interpréter les expressions de l'autre partie de la façon la plus soigneuse et la plus pertinente possible »). En s'appuyant peu ou prou sur cette conception du débat, les critiques de « Désintox » gagnent en normativité ce qu'elles perdent en pertinence. Elles sous-estiment le poids des genres, des situations et des temporalités organisant la vie politique: un propos polémique en meeting, ou sous le feu des interactions, durant une campagne électorale, n'est pas analysable selon les mêmes attentes qu'une déclaration officielle, etc. La vie politique est plus complexe que l'image qui en est donnée, en tension entre la lutte pour le pouvoir d'un camp (et « donc » le dénigrement des positions adverses) et les efforts pour faire société y compris avec les adversaires.

## 3. De quelques apports théorico-pratiques de l'analyse des médias

Ces pratiques de *fact-checking* marquent un progrès par rapport à des pratiques où les journalistes se contentaient de rapporter des discours, quels qu'ils soient, d'où leur généralisation, à l'instar de « Désintox TV », sur Arte, à la fin du « 28' ». L'écriture mêle une certaine subjectivité critique avec un effort objectif de confrontation des opinions, des arguments. Mais la description linguistique de ce

[7] Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. Voir *www. csa. fr*

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

corpus médiatique (fût-elle limitée) montre que les pratiques sont plus ambivalentes qu'il y paraît et pose deux questions théoriques/épistémologiques importantes illustrant quelques-uns des apports théoriques de l'analyse de discours médiatiques relatifs au fonctionnement des discours et à leur analyse, à la charnière de problématiques linguistiques et sociales.

***3. 1.*** *La question des rapports entre subjectivité et objectivité*

Ce corpus montre que les liens entre objectivité et subjectivité gagnent à être articulés. Or le couple subjectivité/objectivité est problématique à tous égards. D'une part parce que la subjectivité est partout, qu'elle repose sur des marques ou des faisceaux de marques ou d'indices hétérogènes, dont l'interprétation est complexifiée en contexte dialogique, dans la mesure où les PDV subjectifs peuvent renvoyer à L1/E1, à des locuteurs/énonciateurs seconds, voire à des énonciateurs seconds non locuteurs (Rabatel 2012a: 28). D'autre part, l'objectivité excède la question linguistique, renvoyant à des considérations scientifiques, épistémologiques ou philosophiques. L'objectivité n'existe, au plan linguistique, que comme tension vers l'objectivité, à travers des énoncés objectivants, énoncés qui ne sont jamais très longs, compte tenu de la subjectivité radicale de la langue[8] et du dialogisme du langage en interaction. Par ailleurs, l'objectivité s'entend souvent comme vérité, posant la possibilité d'une analyse scientifique des objets indépendamment des sujets, car prendre en compte les points de vue des sujets saperait par avance toute démarche scientifique. Cette affirmation courante est cependant très discutable, comme le rappelle Latour, car la connaissance des objets complexes est enrichie par la prise en compte des points de vue particuliers[9]:

> « Qu'est-ce qui vous fait penser qu''adopter un point de vue' signifie 'être limité'? ou être spécialement 'subjectif'? […] Ne croyez pas à toutes ces foutaises sur le fait d'être 'limité' à votre propre perspective. Toutes les sciences ont inventé des moyens pour se *déplacer* d'un point de vue à un autre, d'un cadre de référence à un autre. […] C'est ce qu'on appelle la relativité. […] Si je veux être un scientifique et atteindre à l'objectivité, je dois être capable de naviguer d'un cadre de référence à l'autre, d'un point de vue à l'autre. Sans de tels déplacements, je serais limité pour de bon dans mon point de vue étroit. » (Latour 2006: 210–213)

[8] « Ailleurs [dans les autres sciences] il y a des choses, des objets donnés, que l'on est libre de considérer ensuite à différents points de vue. Ici [dans la science du langage] il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, mais uniquement des points de vue, à l'aide desquels on *crée* secondairement les choses. […] Voici notre profession de foi en matière linguistique. (Saussure, vers 1910, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 12, 1954: 57–58, in *Problèmes de linguistique générale* 1: 39–40, voir aussi Saussure 2002: 67.)

[9] Ici, s'ouvre la question de l'objectivisme (que je récuse) et du relativisme (que je refuse tout autant), plaidant pour une conception de la vérité relative, qui doit être construite par la prise en compte des avis divers (pour autant qu'ils soient non contradictoires), renvoyant à des facettes d'une réalité complexe et évolutive: voir Rabatel 2013c, f.

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

Une autre conception de la vérité repose sur l'adéquation au « réel ». Mais ce critère d'adéquation au réel est très vite insuffisant: ainsi la véricondition-nalité ne pose guère de problème pour un énoncé tel que « le chat est sur le paillasson ». On peut poser la vérité de l'énoncé si l'on est assuré qu'il y a un chat, un paillasson, et que ce dernier est sous le chat dont on parle. Mais la plupart de nos énoncés reposent sur des rapports à la vérité plus complexe (« je t'aime », « la vaccination est dangereuse/utile malgré ses dangers », « il faut rendre le marché du travail plus souple »). Tous ces exemples font exploser la véricondition-nalité, et reposent sur les PDV putatifs ou conflictuels, à tout le moins PDV partiels, ayant un rapport complexe avec la vérité, à supposer qu'il y ait UNE vérité, ce que confirme la diversité des assertions et de l'assiette de leur vérité (Desclés 2009, Rabatel 2009). C'est pourquoi on doit traiter de la vérité avec la plus élémentaire des prudences (la *phronesis* aristotélicienne) dans le cadre de ce que je nomme une « éthique d'objectivité » qui est le pendant d'une « éthique de subjectivité » ambitionnant de rendre compte d'une façon scientifique de la subjectivité (Rabatel 2013c et f).

Une autre difficulté tient au fait qu'il y a non seulement des formes de subjectivité différentes, mais aussi des niveaux distincts de subjectivité. Car la subjectivité n'est pas seulement dans les discours. Leur analyse, si minutieuse, si objective soit-elle, repose sur l'existence de choix interprétatifs rationalisés: ces choix sont d'abord contrôlés par le repérage de marques internes au texte, choix certes justifiés ou justifiables, qui restent néanmoins des choix personnels, au sens où un autre chercheur pourrait procéder à des analyses différentes, à partir d'une autre sélection d'items, voire à partir de la même configuration, analysée avec une autre perspective. Le linguiste ne sait pas tout, et c'est pourquoi l'interprétation devient plus autorisée si son travail s'appuie sur des approches pluridisciplinaires, qui représentent une autre forme de vérification. Ce double contrôle permet ainsi à l'interprétation de ne pas tomber dans les travers des analyses du contenu, des analyses dont la subjectivité fait violence aux discours, comme dans certains défauts de l'interprétation herméneutique[10] (Boutet 2012: 116).

Une troisième difficulté tient à l'entrecroisement des problématiques de subjectivité et d'objectivité. Ainsi, dans le corpus, le discours primaire comporte maints traits *explicites* de subjectivité, comme on l'a vu avec les figures, les évaluations, qualifications, etc. Mais cette subjectivité explicite est au service du vrai « objectif », comme on le voit au plan macro-discursif: les titres et les dernières phrases des textes annoncent ou reformulent sur un mode subjectif la déconstruction objective d'une parole fallacieuse par tout un arsenal de déconstruction des à-peu-près et des mensonges grâce au déploiement de modes objectifs de confrontation et d'établis-

[10] La question herméneutique mérite toutefois un examen plus complet, car les positions empathiques du chercheur peuvent justifier une telle herméneutique, en appui sur la dynamique d'actualisation du texte par la lecture. Cette position est au demeurant plus ou moins pertinente selon les genres de discours (Rabatel 2010b: 180–182).

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

sement de la vérité. Cette subjectivité exhibée, commentée est au service de l'objectivité chez le journaliste. Mais cette intrication peut être analysée de façon critique à un autre niveau, concernant l'existence d'une forme de subjectivité *implicite*[11], non théorisée, sous-jacente aux choix par lesquels les journalistes cherchent objectivement à critiquer, car ces choix ne sont pas exempts de critique – comme on l'a vu plus haut avec les points a) à e) – et peuvent être contreproductifs, sapant la confiance dans les responsables politiques, dans *la* ou *le* politique.

D'un point de vue épistémologique, articuler subjectivité et objectivité commande de *penser la subjectivité aussi objectivement que possible* et celui de *penser l'objectivité en faisant place à la subjectivité*. Ainsi, il n'est pas douteux que cette mode du *fact-checking* gagne à être lue, par delà la recherche d'une autonomie des journalistes politiques face au monde politique, comme une lutte interne à l'intérieur du champ journalistique, entre auteurs et entre titres qui choisissent de faire la différence avec des pratiques journalistiques censément plus complaisantes envers le monde politique. Ici, l'analyse linguistique doit notamment être enrichie par le recours à des enquêtes de sociologues de la communication ou à des travaux de politistes, afin de permettre des analyses du monde social qui font place aux acteurs, aux conflits, aux trajectoires, aux réseaux sans oublier le poids des structures (Lahire 2007, Rabatel 2013c: 74).

***3. 2.*** *La question de la critique*

L'analyse des discours médiatiques pose également la question de la critique – et aussi celle de l'engagement (voir Rabatel 2013f) – mais je me borne ici à la question de la critique en linguistique, à la difficulté de distinguer parfois entre description et critique, quand bien même il faut tenter de le faire. Rien ne doit selon moi échapper à la critique: pratiques sociales, valeurs, activités de recherche, conceptions populaires ou savantes de la langue, mais aussi pratique scientifique[12]: ainsi, le caractère fondamental de la subjectivité linguistique invite à mettre en avant la fragilité de la distinction faits et commentaires, à interroger les divers régimes de vérité, les valeurs, les relations complexes entre spéculation et action. Le linguiste interroge les discours essentialisants, naturalisants, les conditions mêmes des débats (Latour 2010: 167, 188–189). La critique est *problématisante*, en

[11] Toutefois, on ne conclura pas du cas particulier présenté par le corpus que le caractère explicite de la subjectivité et de son articulation avec la recherche de l'objectivité va de pair avec un rôle toujours positif et qu'à l'invers, le caractère implicite cacherait toujours des motivations négatives.

[12] C'est la raison pour laquelle, quoique proche de la *Critical Discourse Analysis* (Van Dijk 1998, Fairclough 1992, 2003, Wodak 2010, pour ne citer que quelques travaux), je n'en partage pas totalement les positions. Certes, il m'arrive de critiquer telle ou telle pratique sociale, mais je ne le fais jamais en position d'extériorité, dans la mesure où mes valeurs ainsi que mes analyses linguistiques échapperaient à la vigilance critique, ni en fonction d'une société idéale: je ne vise que des dysfonctionnements qui empêchent pragmatiquement de faire société, sans les mesurer à l'aune d'un modèle politique idéal (voir Rabatel 2013f).

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

quoi elle a des *répercussions politiques*, *éthiques*, aux antipodes de tout discours normatif, prescriptif, voire moralisateur sur les contenus ou les façons de dire (Rabatel 2010, 2011, 2013c, d). Cela oblige à une certaine *éthique de la critique*: il s'agit de viser moins la critique des individus ou la stigmatisation de coupables que d'aider à comprendre ou à rectifier des visions, des pratiques erronées. Il ne s'agit pas davantage de mettre en demeure les journalistes ou les chercheurs d'assener « la » vérité – car la vérité, multiface, se construit –, mais d'interroger de façon critique ces pratiques, dans l'optique d'une « éthique de la discussion » (Habermas 1992), visant au ressourcement de la citoyenneté (Honneth 1992).

## BIBLIOGRAPHIE

Amossy, Ruth [2000] (2006), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

Benveniste, Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Gallimard.

Boutet, Josiane (2012), « Une analyse de discours sociolinguistique », in Grinshpun, Yana et Nyée-Doggen, Judith (éds.), *Regards croisés sur la langue française: usages, pratiques, histoire. Mélanges en l'honneur de Sonia Branca-Rosoff*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 115–122.

Charaudeau, Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

Descles, Jean-Pierre (2009), « Prise en charge, engagement, désengagement », *Langue Française*, 162, pp. 29–53.

Fairclough, Norman (2003), *Discourse and Contemporary Social Change*, Cambridge, Polity Press.

Fairclough, Norman (2010), *Critical Discourse Analysis. The critical Study ou Language* (2e Ed.), London, Longman.

Habermas, Jürgen [1991] (1992), *De l'éthique de la discussion*, Paris, Flammarion.

Honneth, Axel [1992] (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf.

Haillet, Pierre Patrick (2007), *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, DeBoeck.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2011), « De la connivence ludique à la connivence critique: jeux de mots et ironie dans les titres de *Libération* », in Vivero Garcia, Maria Dolores (éd.) *Humour et crises sociales*, Paris, L'Harmattan, pp. 117–150.

Klinkenberg, Jean-Marie (2009), *Petites mythologies belges*, Liège, Les Impressions nouvelles.

Koren, Roselyne (1996), *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan.

Lahire, Bernard (2007), *La condition littéraire*, Paris, Éditions La Découverte.

Latour, Bruno (2006), *Changer de société ~ Refaire de la sociologie*, Paris, Éditions La Découverte.

Latour, Bruno (2010), Cogitamus. *Six lettres sur les humanités scientifiques*, Paris, Éditions de la Découverte.

Mahrer, Rudolf (2012), « Vers une linguistique de la parole, à partir de Benveniste » in Brunet Émilie et Mahrer, Rudolf (éds.), *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des* Problèmes de linguistique générale, Paris, L'Harmattan, Académia, pp. 197–239.

Muhlmann, Géraldine (2004), *Du journalisme en démocratie*, Paris, Payot.

Rabatel, Alain 2006, « L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle d'un „journal" de campagne électorale et la question de la responsabilité, en l'absence de récit primaire », *Semen* 22, pp. 71–85.

BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)

Rabatel, Alain (2008a), *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit.* Tome 1. *Les points de vue et la logique de la narration.* Tome 2. *Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.

Rabatel, Alain (2008b), « Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias: répondre *de*, *devant*, *pour*, ou les défis de la responsabilité collective », *Questions de communication* 13, pp. 47–69.

Rabatel, Alain (2009), « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française* 162, pp. 71–87.

Rabatel, Alain (2010a), « Le traitement médiatique des suicides à France Télécom de mai-juin à mi-août 2009: la lente émergence de la responsabilité du management dans les suicides en lien avec le travail », *Studia Universitatis „Babeş-Bolyai", Philologia*, tome LV, nr. 1, pp. 31–52.

Rabatel, Alain (2010b), « Texte, communauté discursive et dynamique interprétative », in L. S. Florea, C. Papahagi, L. Pop, A. Curea (dir.) *Directions actuelles en linguistique du texte*, tome 1, Casa Cărții de Știință, Cluj-Napoca, Roumanie, pp. 177–188.

Rabatel, Alain (2011), « La levée progressive du tabou des responsabilités socio-professionnelles dans les suicides en lien avec le travail à France Télécom, de fin août à octobre 2009 », *Questions de communication* 20, pp. 175–198.

Rabatel, Alain (2012a), « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *Tranel* 56, pp. 23–42.

Rabatel, Alain (2012b), « Sujets modaux, instances de prise en charge et de validation », *Le Discours et la langue* 3–2, pp. 13–36.

Rabatel, Alain (2013a), « La rubrique « Désintox » de *Libération*: nouvelle rubrique, nouveau genre ou nouvelle pratique journalistique? », in *Des textes aux genres*, *Hommages à Jean-Michel Adam*, M. Monte et G. Philippe (éds.), Presses Universitaires de Lyon.

Rabatel, Alain (2013b), « La rubrique „Désintox" représente-t-elle de la même façon la parole des hommes et des femmes politiques? La variable genrée au prisme de la sélection des informations et de la syntaxe », Actes du V$^{e}$ colloque Ci-Dit, *Rapporter, être rapporté: une affaire de genre?*, Stockholm (à paraître).

Rabatel, Alain (2013c), « Ethique, point(s) de vue et rapport aux différents régimes de vérité », in Guérin Charles, Siouffi Gilles, Sorlin Sandrine (éds.), *Le rapport éthique au discours*, Berne, Peter Lang, pp. 65–80.

Rabatel, Alain (2013d), « La gestion des points de vue dans les conflits: responsabilité énonciative, valeurs et éthique », M. Tordesillas (ed.) Madrid (à paraître).

Rabatel, Alain (2013f), « L'engagement du chercheur, entre 'éthique d'objectivité' et 'éthique de subjectivité' », *Argumentation et analyse de discours* 10.

Rabatel, Alain, Chauvin-Vileno Andrée (2006), « La „question" de la responsabilité » de *Semen* 22, pp. 5–24.

Rabatel, Alain, Koren Roselyne (2008), « La responsabilité collective dans la presse », *Questions de communication* 13, pp. 7–18.

Raccah, Pierre-Yves (dir.), (2005) *Signes, langues et cognition*, Paris, L'Harmattan.

Saussure, Ferdinand de (2002), *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

Van Eemeren, Frans, Grootendorst Rob (1996), *La nouvelle dialectique*, Paris, Editions Kimé.

Van Dijk, Teun (1998), *Ideology: a multi-disciplinary Approach*, London, Sage.

Vion, Robert (2001), « „Effacement énonciatif" et stratégies discursives », in De Mattia Monique et Joly André (éds.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Gap, Paris, Ophrys, pp. 331–354.

Wodak, Ruth (2010), *The Discourse of Politics in Action: Politics as Usual* (2e éd.), Palgrave Macmillan.

**BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)**

# THE LESSONS OF MEDIA DISCOURSE ANALYSIS: FROM DATA INTERPRETATION TO CRITICAL ANALYSIS OF DISCURSIVE AND SOCIAL PRACTICES
(*Abstract*)

This article discusses the lessons to be learned from the discursive analysis of media discourse, with reference to a case study of an article published in the "Désintox" ['detox'] section of the French daily newspaper, *Libération.* The first part presents *Libération*'s innovative practice of fact-checking with a view to establishing the objectively verifiable truth, the results of which are couched in a spectacularly subjective style. In the second part, the article analyses certain explicit writing strategies adopted in the newspaper's criticism, in particular subjectivizing puns and the conclusions of the articles, which are endorsed through the journalist's primary discourse. It also considers certain implicit subjective aspects that can go beyond the criticism of questionable polemics and turn into an incrimination of politicians. The third part demonstrates the way that the linguistic description of this type of corpus feeds into theoretical and epistemological reformulations concerning subjectivity and objectivity, and raises social issues at stake relating to the role of criticism and its relationship with what is termed "descriptive" analysis.

**Keywords:** *subjectivity*, *objectivity*, *polemic*, *interpretation*, *criticism.*
**Mots-cléfs:** *subjectivité*, *objectivité*, *polémique*, *interprétation*, *critique.*
**Cuvinte-cheie:** *subiectivitate*, *obiectivitate*, *polemică*, *interpretare*, *critică.*

*Université de Lyon 1*
*École Normale Supérieure de Lyon*
*15, Parvis René Descartes – BP 7000*
*69342 LYON Cedex 07*
*France*
*http://icar. univ-lyon2. fr/membres/arabatel*
*a.rabatel@free.fr*

**BDD-A1711 © 2013 Editura Academiei**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:04 UTC)**